Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212903009-20260605-D202639-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Département du FINISTÈRE
Commune de LE TRÉVOUX
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 19 heures et 15 minutes, le Conseil Municipal de la Commune légalement convoqué le 22 mai 2026, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence d'Elina VANDENBROUCKE, Maire.
Nombre de conseillers : 19
Présents : 18 : Karoline CORRE, Vanessa DORVAL, Chantal GUENNEC, Daniel HANOCQ, Yannick HERLEDAN, Aurore LANGLAIS, David LE BOUR, Audrey LE CALVÉ, Jonathan LE GOFF, Sylvie LIJOUR, Stéphane MARION, Marie-Laure PENN, Jérémy PERRON, Pauline SALAÜN, Roland TANGUY, Florent THOUMELIN, Stéphane VALETTE et Elina VANDENBROUCKE.
Excusée : 1 : Isabelle FRAVAL qui a donné procuration à Yannick HERLEDAN.
Secrétaire de séance : Chantal GUENNEC.

DÉLIBÉRATION 2026/39
TARIFS 2027 DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE MUNICIPALE

La Maire propose à l'assemblée de maintenir les tarifs applicables du 1er janvier au 31 décembre 2027, pour la location de la salle municipale. Elle indique également la création d'un forfait de 100 € de retenue sur caution lorsqu'il est constaté, à l'issue de la location, que le nettoyage de la salle n'a pas été correctement réalisé ou de façon insuffisante.
Considérant l'avis des membres de la commission « Ressources » réunie le 5 juin 2026,
Entendu cet exposé,
Après avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des membres présents ou représentés
Par 19 voix Pour

DÉCIDE d'appliquer, pour l'année 2027, les tarifs suivants pour la location de la salle municipale,

DÉCIDE d'appliquer une retenue sur caution d'un montant de 100 € pour le nettoyage de la salle.

Location pour habitants de la commune pour journée / soirée	150.00 €
Location pour habitants de la commune forfait week end	300.00 €
Locations pour associations de la commune	gratuit
Locations pour toutes autres personnes et associations extérieures à la journée / soirée	350.00 €
Locations pour toutes autres personnes et associations extérieures forfait week end	600.00 €
Dégrèvement sur location pour toutes autres personnes et associations extérieures : preuve d'achat dans un commerce du Trévoux, dans la limite de trois commerces distincts	20.00 €
Caution pour toute location	400.00€
Forfait retenue sur caution pour nettoyage	100.00 €
Mise à disposition vaisselle pour particuliers	30.00 €
Mise à disposition vaisselle pour associations	gratuit
Caution vaisselle pour particuliers et associations	100.00 €
Mise à disposition tables et bancs pour particuliers et associations	gratuit
Caution tables et bancs particuliers et associations	100.00 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à LE TREVOUX, le 5 juin 2026

La Maire,
Elina VANDENBROUCKE

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture, le 08/06/2026
De la publication le 08/06/2026